

නලඳනලඳ

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU



Extrait du Registre des Décision et Délibérations

Conseil Communautaire

නලඳනලඳනලඳ

Séance du Jeudi 12 Décembre 2019 à 20h30

L'an deux mille dix-neuf, le douze décembre à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes « Intercom de la Vire au Noireau », dûment convoqué par courrier en date du six décembre deux mille dix-neuf par M. Marc ANDREU SABATER, Président, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vire Normandie, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER.

Mme Roselyne DUBOURGUAIS a été nommée Secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

නලඳනලඳ

Nombre de membres en exercice : 85

Nombre de membres présents : 53

Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 7

Nombre de membres excusés : 6

Nombre de membres absents : 19

Date de convocation :
06 décembre 2019

Visa du contrôle de légalité du :

13 DEC. 2019

Affichée le :

13 DEC. 2019

8 - Domaines de compétences par thèmes

8.8 - Environnement

Objet : Programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant Noireau - Tranche 2

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY					x
M. Pascal VASTHIER					

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				
PERIGNY					
Mme Christiane PORTIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE				x	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Jean-Pierre BINET					x
TERRES-DE-DRUANCE					
M. David MADELAINE					x
M. Yves LECHAPTOIS					x
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET					x
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Blaise MICARD	x				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Paul MASSUS		x : représenté par M. Jean-Claude RUAULT			
NOUES-DE-SIENNE					
M. Hervé BAZIN	x				
M. Hervé DUPARD					x
Mme Reine EUDE	x				
M. Joseph FAINS	x				
M. Roger LANGLOIS	x				
M. Patrick MADELEINE	x				
M. Serge MAUDUIT	x				
M. Jean-Pierre NOURRY	x				
M. Georges RAVENEL				x	
Mme Marie-Josèphe VIARD	x				
PONT-BELLANGER					
Monsieur Christian MARIETTE	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

M. Jean-Claude TROCHON					x
------------------------	--	--	--	--	---

SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU

Mme Catherine GARNIER	x				
-----------------------	---	--	--	--	--

SOULEUVRE-EN-BOCAGE

Mme Nicole BEHUE	x					
M. Alain DECLOMESNIL	x					
M. Régis DELIQUAIRE	x					
Mme Nathalie DESMAISONS	x					
Mme Julie DUBOURGET	x					
M. Didier DUCHEMIN	x					
M. Gérard FEUILLET	x					
M. Marc GUILLAUMIN	x					
M. Francis HERMON	x					
Mme Sonja JAMBIN				X : M. Alain DECLOMESNIL		
M. Jean-Marc LAFOSSE	x					
M. Edward LAIGNEL	x					
M. André LEBIS	x					
Mme Bérengère LÉBOUCHER						x
Mme Colette LESOUEF						x
M. Claude MAIZERAY					x	
Mme Natacha MASSIEU	x					
M. Michel MOISSERON	x					
Mme Monique PIGNE	x					

VALDALLIERE

Mme Sarah ANNE					x	
Mme Rolande BLIN	x					
M. Frédéric BROGNIART				X : M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU	x					
M. Herve CHANU	x					
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Josette GAUTREAU						x
M. Rémi LABROUSSE	x					
Mme Anita LAIR						x
M. Gilbert LOUIS	x					
M. Patrick POUPION*	x					

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
Mme Cécile QUESNEE-COUPPEY					x
M. Michel ROCA				x	
Mme Anne ROHEE					x
VIRE NORMANDIE					
M. MARC ANDREU SABATER	x				
Mme Claudine ARRIVE					x
M. Roland BERAS					x
Mme Annie BIHEL			X : M. Gérard MARY		
M. Fernand CHENEL	x				
Mme Marie-Ange CORDIER				x	
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
Mme Roselyne DUBOURGUAIS	x				
M. Pierre-Henri GALLIER	x				
Mme Nadine LETELLIER			X : M. Pierre-Henri GALLIER		
Mme Catherine MADELAINE			X : Mme Marie-Odile MOREL		
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Gérard MARY	x				
M. Rémy MAUBANT	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
M. Régis PICOT					x
M. Gaëtan PREVERT					x
Mme Isabelle SEGUIN					x
M. Guy VELANY			X : M. Gilles MALOISEL		
TOTAL	52	1	7	6	19
Nombre de Membres en exercice	85				
Nombre de conseillers présents	53				
Quorum	43				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	60				

*M. Patrick POUPION est arrivé après l'examen et le vote de la délibération n°7.

M. Marc GUILLAUMIN donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par délibération du 24 janvier 2018, le conseil communautaire a approuvé le programme de restauration et d'entretien des cours d'eau du bassin versant du Noireau. Ce programme est mené conjointement avec entre Domfront-Tinchebray Interco, l'Intercom de la Vire au Noireau et Flers Agglo.

Dans le cadre du programme de gestion du bassin du Noireau, la deuxième tranche de travaux concerne Diane et ses affluents. Cette deuxième tranche se déroulera sur les années 2020 et 2021. Cette deuxième tranche se déroulera sur les années 2020 et 2021.

Ce programme de travaux a été validé dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) signée par le Préfet du Calvados le 27 juin 2017. Ce document autorise l'Intercom de la Vire au Noireau a réalisé les travaux de restauration de cours (gestion de la ripisylve, plantation, pose de clôtures et d'abreuvoirs) pour une durée de 5 ans.

Il est à noter que les travaux de restauration de la continuité écologique et d'aménagement d'ouvrage transversaux feront l'objet de dépôt d'un dossier technique voir de dossier d'autorisation environnementale le cas échéant.

Par délibération de ce jour, le conseil communautaire approuve la réalisation de la tranche 2 des travaux du programme pluriannuel de restauration du Noireau. Les travaux devraient pouvoir commencer début 2020.

Les travaux qui seront réalisés par l'Intercom de la Vire au Noireau se feront en concertation avec les autres collectivités membre de l'Entente Noireau. Une délibération relative à la constitution d'un groupement de commande pour les travaux de la tranche 2 sera présentée lors de ce conseil communautaire.

La présente délibération concerne la réalisation de la deuxième tranche de travaux sur la Diane et ses affluents. Le montant estimatif de cette tranche est de 283 649 € TTC subventionné à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau Seine-Normandie, le Conseil Régional de Normandie et l'Europe (FEADER).

Suivant les avis favorables de la commission « Urbanisme/Environnement » réunie le 20 novembre 2019 et du Bureau Communautaire réuni le 02 décembre 2019, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

- | | |
|----------------------|--|
| 1 – APPROUVER | la réalisation de la deuxième tranche de travaux sur la Diane et ses affluents d'un montant de 283 649 € TTC |
| 2 – AUTORISER | M. le Président ou son représentant à signer tous documents relatifs à la réalisation de cette tranche de travaux |
| 3- SOLLICITER | des subventions pour la réalisation de la deuxième tranche de travaux auprès des différents partenaires, notamment l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Normandie et l'Europe (FEADER) |
| 4- S'ENGAGER | à inscrire les crédits suffisants aux budget primitif 2020 et budget primitif 2021 |

VOTE

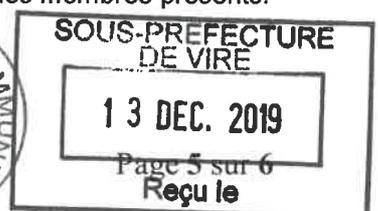
Vote au scrutin ordinaire :

Pour : **60** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER



Collectivités	Rivières	Clôture	Ripisylve	Embacles	Abreuvoirs	Ouvrages transversaux	Total restauration	Ouvrage Hydraulique	Total HT	Total TTC
Flers Agglo	La Blanche Lande	1 762	2 664	1 650	16 000	30 500	52 576		268 623	322 348
	La Vère amont	19 055	22 159	2 850	33 000	12 100	89 164	50 000		
	Le Noireau amont	9 999	33 934	1 950	11 000	-	56 883	20 000		
	Vère, Noireau, Visance et Doinus									
	Total Flers Agglo	30 816	58 757	6 450	60 000	42 600	198 623	50 000		
Domfront-Tinchebray Interco	La Diane	10 350	10 068	825	20 000	-	41 243	16 000	272 924	327 509
	Le Noireau	20 834	18 721	1 725	69 000	55 100	165 381	24 000		
	Durance et Vautigé							26 300		
	Total DTI	31 184	28 790	2 550	89 000	55 100	206 624	66 300		
Intercom de la Vire au Noireau	La Diane	33 279	27 946	1 350	109 000	52 600	224 174	12 200	236 374	283 649
Total général		95 279	115 492	10 350	258 000	150 300	629 421	128 500	777 921	933 506